

Unité Fonctionnelle
Soins spécifiques
UF 9026
Dr Isabelle HYON

Soins spécifiques

AUTORISATION DE SOINS SOUS MEOPA

Secrétariat Clinique
Uniquement sur rendez-vous

Je soussigné(e).....représentant légal
de....., né(e) le autorise le
Soins spécifiques à pratiquer sous sédation consciente par inhalation du
mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA) les soins dentaires et / ou les extractions
dentaires nécessaires à l'état de santé.

Fait à.....,

Signature du représentant légal

CONSENTEMENT

Une information sur le MEOPA et le déroulement des soins sous MEOPA vous a été donnée par le Soins
spécifiques lors de la consultation préalable

Votre consentement, éclairé par cette information, est légalement nécessaire.

Pour le patient responsable ou le mineur et le majeur sous tutelle dès qu'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à une décision.

Je soussigné(e) né(e) le

Pour le représentant légal s'il existe

Je soussigné(e) Représentant légal de

Reconnais avoir été informé(e) des raisons de l'utilisation du MEOPA pour mes soins dentaires, sur le
MEOPA, sa technique, ses propriétés, ses effets, son coût et sur le déroulement des séances de soins sous
MEOPA. J'ai compris l'information qui m'a été délivrée. J'ai pu poser les questions que je voulais. J'ai compris
les réponses qui m'ont été faites. Je reconnais avoir compris les recommandations avant et après la séance
de soins sous MEOPA.

Fait à , le

Signature

Le MEOPA

pour réussir à se faire soigner les dents sans être endormi !

MEOPA est l'acronyme de **M**élange **E**quimolaire d'**O**xygène et de **P**roxyde d'**A**zote

Pourquoi utiliser le MEOPA :

Respirer le mélange aide à se détendre pour réussir à se faire soigner les dents.
Ce mélange de deux gaz permet une sédation consciente par inhalation.

Qu'est-ce que le MEOPA :

C'est un mélange à part égale d'oxygène et de protoxyde d'azote. Il est contenu dans une bouteille. Il permet une sédation consciente par inhalation.

Pas d'hospitalisation, pas de risque anesthésique

Retour à domicile après la séance de soins dentaires.

Avant la séance sous MEOPA

Merci de respecter les recommandations qui vous ont été faites.

Le patient doit être accompagné.

Si les soins concernent votre enfant :

- n'oubliez pas son carnet de santé
- le nom des médicaments qu'il prend

Déroulement de la séance de soins sous MEOPA

- rencontre avec l'équipe soignante
- questionnaires médical et dentaire mis à jour
- présentation du matériel
- installation au fauteuil
- explication du MEOPA et du soin à réaliser
- inhalation du mélange contenu dans la bouteille :
 - le patient respire normalement dans un masque transparent le mélange gazeux
 - il respire dans le masque posé sur sa bouche et son nez pendant 3 à 5 minutes
 - il peut tenir le masque lui même s'il le souhaite
 - une sensation de détente le gagne peu à peu.

Respirer ce mélange permet de diminuer l'anxiété, la peur, les angoisses, les mouvements non contrôlés. Cela relaxe et permet de moins ressentir les soins dentaires.

Le patient a même parfois envie de rire (le gaz dit hilarant est l'ancêtre de ce mélange).

- le patient peut ressentir :
 - des fourmillements dans les bras et/ou les jambes
 - une chaleur
 - la tête qui tourne
 - les voix peuvent être déformées.
- au bout de 3 à 5 minutes, le masque est placé sur le nez pour libérer la bouche.

Le patient est détendu, les soins dentaires peuvent commencer.

- une personne de l'équipe lui parle, est toujours en contact avec lui, reste près de lui.
- les soins dentaires nécessaires sont réalisés : il y a une alternance de phases de respiration du mélange avec le masque sur la bouche et de phases de soins dentaires avec le masque sur le nez.
- à la fin de la séance :
 - le masque est retiré
 - le patient reste quelques minutes assis sur le fauteuil
 - puis il se lève
 - le bilan de la séance est fait
 - le retour à domicile est possible immédiatement

Les séances de soins sous MEOPA aideront à se faire soigner, un jour, sans l'utilisation du mélange de gaz magique !

Remarque : L'intervention sous MEOPA implique un surcoût, non remboursé par la Sécurité Sociale.